



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Monsieur Etchegaray Jean René

Président de la CAPB et du CIAS PAYS BASQUE

15 Avenue FOCH

64100 Bayonne

A Bayonne le 16 février 2022,

Objet : Conférence sociale métiers du social – CIAS Pays Basque

Monsieur le Président de la Capb et du Cias Pays Basque,

Le 29 décembre 2021, le premier ministre a chargé Jean Philippe VINQUANT et Benjamin FERRAS de préparer l'organisation de la Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social. Par ce communiqué, le gouvernement rappelle sa mobilisation en regard de la crise d'attractivité de ces emplois.

Cette conférence doit se tenir le 18 février 2022. Le format "une journée" semble particulièrement court pour aborder **l'ensemble des métiers territoriaux.**

Monsieur le Président, en votre qualité **d'élu de la République** nous vous invitons à saisir les instances gouvernementales afin d'obtenir les transpositions du Ségur et les engagements de la mission Laforcade pour **ces métiers du social et du médico-social dans la fonction publique territoriale.**

Restant à votre disposition pour échanger sur ces métiers, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette démarche et de la suite que vous voudrez bien lui accorder.

Par ailleurs, nous avons échangé, lors de notre entretien du 12 janvier dernier, sur plusieurs revendications portées par la Cfdt.

En premier lieu **notre priorité** porte sur la question de la mise en œuvre au sein du CIAS Pays Basque **du décret du 20 mai 2020 sur la majoration des heures complémentaires.**

Dans le cadre du **comité technique du 4 février 2022**, nous avons remis ce sujet comme prioritaire à l'ordre du jour de nos négociations.

CFDT CAPB – CIAS PAYS BASQUE – 15 Avenue Foch – 64100 Bayonne

cfdt.capb@gmail.com – 05 59 25 37 14 – www.cfdtcapb.fr



Le coût de cette mesure au CIAS Pays Basque est connu. Elle est de 170 000 Euros.

Au regard des enjeux actuels, il est urgent que la Capb valide cette mesure **de justice sociale** au calendrier des négociations salariales, répondant ainsi à la volonté politique portée par l'exécutif **d'assumer en plein la compétence sociale sur notre territoire.**

En l'occurrence aujourd'hui il y a urgence **au regard de l'explosion des coûts liés au prix des carburants que nous connaissons depuis quelques mois.**

Il ne vous a pas échappé que **les aides à domicile** sont les premières concernées par ces augmentations exponentielles, devant constamment se déplacer avec leurs véhicules personnels pour répondre à **leurs missions de services publics.**

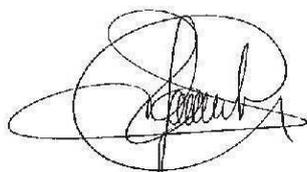
Nous réaffirmons par ce nouveau courrier **l'urgence sociale** de doter **ces métiers du lien** de nouvelles perspectives auquel cas, en tant que **responsable politique**, vous ne serez plus en mesure d'assurer convenablement **les missions de service public** pour lesquelles nos citoyens vous ont donné mandat et ceci par manque de personnel.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance en annexe à ce courrier **les revendications de notre organisation** réaffirmées lors du groupe de travail paritaire d'harmonisation des pratiques sociales et salariales du jeudi 27 janvier 2022.

Nous sommes intéressés par votre retour d'information et restons à votre disposition pour tout échange sur le sujet.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président de la Capb et du Cias Pays Basque, nos meilleures salutations.

Laurent ROUX
Secrétaire général CFDT CAPB – CIAS PB
Secrétaire général CFDT UIS PAYS BASQUE



Copie membre conseil administration CIAS Pays Basque.

Annexe : Points revendicatifs dialogue social CFDT CAPB – CIAS Pays Basque

1/ Dialogue social

- Mise en place au trimestre de temps de dialogue social entre les Ressources humaines du CIAS et les Organisations syndicales représentées au CIAS PB
- Mise en place d'un protocole d'accord sur les droits syndicaux au CIAS PB
- Mise en place d'un protocole d'accord portant sur les travaux d'harmonisation des pratiques salariales et sociales au CIAS PB. Bilan et perspectives

2/ RIFSEEP

- Application du décret du 15 mai 2020 sur la majoration des heures complémentaires au CIAS PB
- Augmentation des montants planchers du RIFSEEP des agents sociaux du CIAS Pays Basque au même niveau que le groupe 6 des agents de la CAPB. Mesure d'équité salariale femme/homme
- Mise en œuvre de l'expérience professionnelle et du CIA au sein du CIAS PB
- Définition des fiches métiers rattachées au RIFSEEP du CIAS.PB
- Ouverture de négociations sur l'évolution des montants planchers du RIFSEEP au sein du CIAS Pays Basque

3/ Temps de travail

- Finalisation du règlement du temps de travail avec notamment la gestion de l'annualisation du temps de travail des agents sociaux et la mise en place d'un règlement intérieur du temps de travail des agents du CIAS PB
- Mise en place des critères liés aux sujétions dérogatoires au 1607h dont le sujet de la pénibilité

4/ Action sociale

- Mise en œuvre des titres restaurants auprès des agents du CIAS PB
- Abondement à hauteur de 0.97 % de la masse salariale brut hors cotisation patronales au COS PB

- Négociation autour de la participation employeur au contrat Santé/Prévoyance comme prévu Ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique

5/ Mise en œuvre **des lignes directrices de Gestion** au CIAS PB

6/ Continuité de déploiement **des politiques liées au CHSCT** au sein du CIAS PB

7/ **Poursuite de la déprécarisation** au sein des personnels du CIAS PB

8/ Mise en œuvre d'un règlement des formations au sein du CIAS PB